PAKAMA
Société par Actions Simplifiée au capital de 340.000 €
Siège social : 63 Boulevard Jean Jaurès
92110 CLICHY
RCS NANTERRE 793 300 823

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice net comptable de 557.976 €, de la manière suivante :

- Au crédit du compte « Réserve spéciale fonds propres » pour : 111.595 €
- Au crédit du compte « Autres Réserves » pour : 297.631 €
- Aux actions à titre de distribution de dividendes pour : 148.750 €

Ainsi, après affectation du résultat, le solde comptable du compte « Réserve spéciale fonds propres » sera porté de 259.780 € à 371.375 € et le solde comptable du compte « Autres réserves » sera porté de 158.090 € à 455.721 €.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 7 € par action.

L'Assemblée Générale prend acte que pour les actionnaires personnes physiques domiciliées en France au sens de l'article 4 B du Code général des impôts :

- conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, les revenus distribués au titre du dividende seront assujettis à un prélèvement à la source au taux forfaitaire unique de 12,80 %, sauf pour les contribuables appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000 €, pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75.000 € pour les contribuables soumis à une imposition commune, ayant demandé avant le 30 novembre de l'année précédant celle du versement à être dispensés du prélèvement,

- que toutefois, par dérogation à l'application du prélèvement forfaitaire unique au taux de 12,80 %, conformément aux dispositions de l'article 200 A 2 du Code général des impôts, les revenus distribués au titre du dividende pourront sur option expresse et irrévocable du contribuable être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu, auquel cas le prélèvement forfaitaire unique au taux de 12,80 % constituera un acompte imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au titre de laquelle il a été opéré, étant ici précisé que dans cette hypothèse :

SS

- cette option qui doit être exercée lors du dépôt de la déclaration de revenu et au plus tard avant la date limite de déclaration, est globale et porte sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits et créances entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique,
- pour le calcul de l'impôt sur le revenu et conformément aux dispositions de l'article 158-3-2° à 4° du Code général des impôts, les revenus distribués au titre du dividende dont s'agit sont éligibles à un abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

L'Assemblée Générale prend acte également que pour les revenus distribués au titre du dividende revenant aux actionnaires personnes physiques, une retenue à la source des prélèvements sociaux au taux de 17,20 % doit être opérée par la société.

Ainsi, pour les actionnaires personnes physiques, la société verserait un montant de dividende diminué globalement de 30 % correspondant :

- au prélèvement à la source au taux forfaitaire unique de l'impôt sur le revenu correspondant à 12,80 % des sommes effectivement distribuées,
- aux prélèvements sociaux correspondant à 17,20 % des sommes effectivement distribuées,

sauf pour les actionnaires personnes physiques ayant demandé avant le 30 novembre de l'année précédant celle du versement à être dispensées du prélèvement forfaitaire unique, auquel cas la société verserait pour ces derniers un montant de dividende diminué globalement de 17,20 % correspondant aux seuls prélèvements sociaux.

L'Assemblée Générale décide de fixer la date de mise en paiement des dividendes à compter du 1er septembre 2025.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les distributions de dividendes suivantes ont été effectuées au titre des trois derniers exercices.

Exercice	Dividendes	Revenus éligibles à la réfaction de 40%	Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
2021	/	/	/
2022	212.500 €	10 €	212.490 €
2023	233.750 €	11 €	233.739 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président
La société SCUDERIA
Représentée par son Président,
Monsieur Stéphane SINOPOLI

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SAS PAKAMA

63 BOULEVARD JEAN JAURES
92110 CLICHY

Magasins multi-commerces

NAF : 4711E

SIRET : 793300823 00028

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

DDC CONSEILS

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
126 AVENUE DES PYRENEES
31600 MURET

Tél. 0561512525

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	16 000	15 574	426	2 026
Fonds commercial	459 252		459 252	459 252
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	847 499	325 996	521 503	548 604
Installations techniques, matériel et outillages industriels	192 021	159 695	32 326	53 078
Autres immobilisations corporelles	1 301 583	927 486	374 096	445 810
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	95 995		95 995	86 178
ACTIF IMMOBILISÉ	**2 912 349**	**1 428 751**	**1 483 598**	**1 594 946**
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	2 597		2 597	5 782
En-cours de production : - De biens				
En-cours de production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	664 458		664 458	535 815
Avances et acomptes versés sur commandes	22 235		22 235	2 592
Créances				
Clients et comptes rattachés	114 076	23 185	90 892	83 168
Autres	586 687		586 687	709 807
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	**464 105**		**464 105**	**342 916**
Charges constatées d'avance	**108 966**		**108 966**	**2 654**
ACTIF CIRCULANT	**1 963 125**	**23 185**	**1 939 940**	**1 682 734**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	**4 875 474**	**1 451 936**	**3 423 538**	**3 277 680**

Bilan Passif

Bilan Passif			Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Capitaux propres				
Capital social ou individuel	(dont versé)	340 000	340 000	340 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves :	- Légale		34 000	34 000
	- Statutaires ou contractuelles			
	- Réglementées		259 780	137 806
	- Autres		158 090	122 685
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			557 976	391 129
Subventions d'investissement			960	
Provisions réglementées				
		CAPITAUX PROPRES	1 350 806	1 025 620
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour :	- Risques			12 350
	- Charges			
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**12 350**
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit		473 104	907 672
	- Financières diverses		197 195	131 110
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			1 732	1 614
Dettes :	- Fournisseurs et comptes rattachés		1 135 751	894 625
	- Fiscales et sociales		230 591	262 698
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		8 578	7 346
Autres dettes			25 780	34 645
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
		EMPRUNTS ET DETTES	**2 072 732**	**2 239 710**
Écarts de conversion passif				
		TOTAL PASSIF	**3 423 538**	**3 277 680**

PAKAMA

N°2052 - 2025

❸ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

		France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/12/2023
Ventes de marchandises	FA	9 973 360	FB	3 174 637	FC	13 147 997	10 575 185
Production vendue : - biens	FD		FE		FF		1 642 514
Production vendue : - services	FG	84 292	FH	7 448	FI	91 740	73 764
Chiffre d'affaires net	FJ	10 057 651	FK	3 182 085	FL	13 239 737	12 291 463
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO	39 500	89 466
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	24 619	36 966
Autres produits (1) (11)					FQ	40	7 032
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**13 303 896**	**12 424 927**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	9 826 095	9 054 372
Variation de stock (marchandises)					FT	-128 643	-47 898
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	18 982	18 904
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	3 185	-1 300
Autres achats et charges externes (3)					FW	1 249 717	1 304 977
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	78 593	76 381
Salaires et traitements					FY	1 072 247	1 031 009
Charges sociales (10)					FZ	250 392	249 587
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (14)					GA	173 086	157 037
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		19 778
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		12 350
Autres charges (12)					GE	404	14 739
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	**12 544 058**	**11 889 936**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	**759 839**	**534 990**
Bénéfice attribué ou perte transférée **III**					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré **IV**					GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	21 773	19 426
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	**21 773**	**19 426**
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	22 479	32 415
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	**22 479**	**32 415**
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	**-706**	**-12 989**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	**759 132**	**522 001**

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

		31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 421	2 371
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	7 818	5 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**9 239**	**7 371**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 813	25 072
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	34 005	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**35 818**	**25 072**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**-26 579**	**-17 701**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **IX**	HJ		
Impôts sur les bénéfices **X**	HK	**174 577**	**113 170**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**13 334 908**	**12 451 724**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**12 776 932**	**12 060 594**
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	**557 976**	**391 129**
(1) - Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) - Produits de locations immobilières	HY	3 866	6 016
- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) - Crédit-bail mobilier	HP		
- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) - Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5) - Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6) - Intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6 bis) Dont : - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter) - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9) - Transferts de charges	A1	24 619	36 966
(10) - Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	945	950
(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) - Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6			
obligatoires A9			
(dont cotisations facultatives Madelin) A7			
(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8			
(14) - Montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REGULARISATION CONTENANT	1 813	1 421
2023	34 005	318
CESSION IMMO		7 500

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	475 252		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**475 252**		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
Constructions : - Sur sol d'autrui	840 669		6 830
Constructions : - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage	192 021		
Installations : - Générales, agencements et aménagements divers	1 005 205		22 208
Matériel : - De transport	12 640		
Matériel : - De bureau et informatique, mobilier	238 647		22 883
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 289 182**		**51 921**
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations			
Autres : - Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	86 178		95 995
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**86 178**		**95 995**
TOTAL GÉNÉRAL	2 850 611		147 916

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			475 252	
TOTAL			**475 252**	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui			847 499	
Constructions : - Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage			192 021	
Installations : - Gales, agencts et aménagt. divers			1 027 414	
Matériel : - De transport			12 640	
Matériel : - De bureau et informatique, mob.			261 529	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**2 341 102**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations				
Autres : - Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		86 178	95 995	
TOTAL		**86 178**	**95 995**	
TOTAL GÉNÉRAL		**86 178**	**2 912 349**	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 974	1 600		15 574
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 974	1 600		15 574
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui	292 065		292 065	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		292 365		325 996
Installations techniques, matériel et outillage industriel	138 943	20 752		159 695
Installations générales, agencements et aménagements divers	632 075	91 295		723 370
Matériel de transport	3 764	3 820		7 584
Matériel de bureau et informatique, mobilier	174 844	21 689		196 533
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 241 691	429 921	292 065	1 413 177
TOTAL GÉNÉRAL	1 255 665	431 521	292 065	1 428 751

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

!mmobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ				TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
Provisions pour : - Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges				
Provisions pour : - Garanties données aux clients				
Provisions pour : - Pertes sur marché à terme				
Provisions pour : - Amendes et pénalités				
Provisions pour : - Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
Provisions pour : - Impôts				
Provisions pour : - Renouvellement des immobilisations				
Provisions pour : - Gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour : - Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	12 350		12 350	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**12 350**		**12 350**	

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
Immobilisations : - Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
Immobilisations : - Titres de participation				
Immobilisations : - Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	23 185			23 185
Autres provisions pour dépréciation				
DÉPRÉCIATIONS	**23 185**			**23 185**
TOTAL GÉNÉRAL	**35 534**		**12 350**	**23 185**
Dont dotations et reprises : - D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
Dont dotations et reprises : - Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Commentaires : néant

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	95 995		95 995
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	27 447	27 447	
Autres créances clients	86 629	86 629	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 102	5 102	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 691	1 691	
Impôts sur les bénéfices	14 771	14 771	
Taxe sur la valeur ajoutée	52 932	52 932	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	354 902	354 902	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	157 290	157 290	
Charges constatées d'avance	108 966	108 966	
TOTAL	**905 725**	**809 730**	**95 995**
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine	473 104	284 043	189 061	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 135 751	1 135 751		
Personnel et comptes rattachés	75 048	75 048		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	110 115	110 115		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	6 440	6 440		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	38 988	38 988		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 578	8 578		
Groupe et associés (2)	197 195	197 195		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	25 780	25 780		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**2 071 000**	**1 881 939**	**189 061**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	329 842
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	

Commentaires : néant

euraudit

Société de Commissaires aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Toulouse

« PAKAMA »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

« PAKAMA »

Société par actions simplifiée
Au capital de 340.000 €
63, boulevard Jean Jaurès

CLICHY (Hauts-de-Seine)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

« PAKAMA »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société « PAKAMA »,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée dans votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « PAKAMA » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

· il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 11 juin 2025

Pour la Société « **EURAUDIT** »
Commissaire aux Comptes
L'un des gérants, **Stéphane PELAT**

